

En cette rentrée, la CFDT s'interroge sur les conséquences de la crise et interpelle les décideurs sur l'avenir de Nexter !

La crise économique de 2008 a des effets durables en matière d'emploi et sociale en France comme dans de nombreux pays européens. A cela s'ajoute la crise des dettes publiques des pays de la zone Euro. Les réponses trop timorées sur la gouvernance Européenne apportées par l'Union et les Etats membres menacent la stabilité de la monnaie commune et l'avenir de l'Union européenne. Les conséquences sont lourdes pour les salariés et vont s'aggraver. Face à cela, le gouvernement français a prévu d'annoncer plusieurs mesures le 24 août, afin de réduire le déficit de la France. La CFDT a fait savoir qu'elle avait des propositions à formuler et que le gouvernement ne pouvait pas agir sans tenir compte de l'opinion des salariés. Dans notre entreprise, la CFDT relance son action auprès des décideurs et politiques pour assurer les plans de charge et l'amélioration des garanties sociales des salariés avec de nouveaux accords d'entreprise...

Une situation fragile !

Les déficits des pays de la zone Euro se sont creusés créant une nouvelle situation de crise en cette rentrée. Des pays comme la France et l'Allemagne se montrent particulièrement actifs et les dernières rencontres des chefs d'Etat ont mis l'accent sur la fragilité économique de l'Europe sans y apporter de réponse crédible sur le long terme.

Si la CFDT partage la volonté de maîtriser et de réduire les déficits budgétaires de la France, elle en appelle à davantage de solidarité des plus riches et entres états membres, et veut revoir certaines dispositions mises en place par le Président de la République et qui se révèlent inefficaces.

Davantage de cohésion sociale et de solidarité !

La situation nationale est préoccupante, personne ne peut le nier. Les politiques menées générant un faible niveau de croissance ne réduisent pas le chômage, bien au contraire.

La CFDT veut agir pour que les mesures n'aillent pas contre l'économie, contre les salariés, contre le social. Au contraire, **elle souhaite davantage de**

justice sociale. C'est la raison pour laquelle la CFDT plaide pour un sommet social à cette rentrée et met en avant plusieurs priorités :

- baisser des déficits,
- maintenir la croissance et développer des mesures pour l'emploi,
- protéger notre système de protection sociale.

Pour cela, la CFDT insiste sur la nécessité de revoir certaines dispositions inefficaces en mettant davantage à contribution les plus hauts revenus. C'est, entre autres, la volonté de supprimer totalement le bouclier fiscal dès 2012 (et pas en 2013) et de créer une tranche d'imposition supplémentaire pour ces plus hauts revenus afin de mieux répondre à l'effort national. C'est également supprimer la mesure de défiscalisation des heures supplémentaires qui a un coût considérable pour la société et qui apporte peu de ressources aux salariés et de manière tout à fait inéquitable selon les entreprises et les statuts. Enfin, la CFDT veut revenir en partie sur la baisse de la TVA de la restauration, tout en préservant les effets positifs sur les salaires et l'emploi.

Concrètement, ces propositions qui vont dans le sens du soutien à la croissance et l'emploi, permettraient aussi

de réduire la dette puisqu'elles peuvent rapporter 5 à 10 Milliards d'euros.

Les conséquences pour Nexter :

Face à une telle situation, les tentations faciles de rigueur budgétaire sont grandes et nul ne doute que le gouvernement va annoncer des efforts à réaliser dans les différents ministères. Le budget de la Défense pourrait-il être épargné ? Même si les opérations extérieures, notamment en Afghanistan, démontrent l'intérêt de disposer de matériels militaires modernes, il existe un risque de voir des commandes, voire des livraisons et/ou facturations se décaler dans le calendrier. Cela aurait pour conséquences de modifier les prévisions de charge de Nexter et lorsque l'on connaît la situation déjà fragile de certaines filiales, on est en droit de s'inquiéter.

La CFDT, comme à son habitude, a réagi rapidement et a demandé audience auprès des services de la DGA et des conseillers du Ministre de la Défense. Elle portera son discours sur les commandes prévues à court terme comme le contrat gros calibre de Munitions qui est indispensable à l'équilibre de cette filiale et sa capacité à

maintenir un outil et des savoir-faire dans l'entreprise. Evidemment, la CFDT s'assurera de la non remise en cause des calendriers de livraisons et facturations des contrats en cours (VBCI, réno EBG, munitions moyen calibre, etc.) et insistera sur la nécessité de conforter le calendrier des futurs programmes structurants pour l'entreprise car il s'agit bien d'avoir des perspectives d'avenir pour Nexter.

A ce propos et comme chacun le sait, la direction du groupe a orienté l'entreprise sur la conquête de marchés export pour l'avenir de l'entreprise. Force est de constater que les contrats export entrés en carnet de commandes manquent aujourd'hui encore pour atteindre les objectifs fixés. Les raisons sont multiples et souvent rappelées par le Président Directeur Général : concurrence accrue, nouveaux constructeurs des pays émergents, compétitivité par exemple. Mais il y a surtout un facteur récurrent dans ces appels d'offres, c'est la difficulté financière dans laquelle se trouvent beaucoup de pays, leur demandant bien souvent de faire des choix politiques et économiques.

Pourtant des contrats se concluent actuellement et il ne faut pas sombrer dans la fatalité. Les besoins existent et les conflits actuels montrent bien que les pays doivent s'équiper pour garantir la paix ou intervenir pour la rétablir. Les produits de Nexter répondent en cela parfaitement, à en croire les utilisateurs, et à force de multiplier et de réviser les offres, il faut bien espérer que certaines aboutiront...

Négociations : il faut avancer !

La négociation sur l'intéressement a beaucoup encadré celle de **la participation aux bénéfices** et la direction générale s'est même engagée par courrier sur certains aspects comme la mutualisation de la participation au niveau de l'ensemble du Groupe et le versement pour 20% en part fixe. Il convient maintenant d'avancer rapidement sur la rédaction de l'accord de

participation du Groupe, dans les prochaines semaines.

Le projet d'accord Senior mérite, lui aussi, d'être finalisé car de nombreux salariés sont en attente des mesures de fin de carrière. La CFDT a fait des propositions de temps partiels mieux rémunérés, avec possibilité de capitalisation des jours, avec un abondement de l'employeur (comme cela se pratique dans certaines entreprises). Ces aménagements de fin de carrière sont d'autant plus justifiés que la réforme des retraites a profondément modifié les perspectives de départs. Il y a également un certain nombre de mesures concernant l'insertion de salariés âgés, le déroulement de carrière, les formations et le transfert des savoir-faire qui méritent d'aboutir à un accord.

D'autres sujets devraient faire l'objet de négociations cette fin 2011, comme le PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collective) qui permet l'abondement de l'employeur lors des placements réalisés par les salariés dans leurs Fonds dédiés. Repoussée à de multi-



ples reprises par la direction, **cette négociation, que la CFDT demande depuis des années, devra pourtant s'ouvrir avant la fin de l'année car la loi l'y contraint.**

Autre obligation légale, l'Assemblée Nationale a voté le texte de loi sur le versement de la prime appelée communément Sarkozy. Bien que criticable sur le fond par son côté inégalitaire et son côté «affichage politique», cette loi s'impose aux entreprises de plus de 50 salariés ayant versé des dividendes en hausse par rapport à la moyenne des trois dernières années. **C'est le cas de**

Nexter, la direction devra donc rapidement aborder le sujet.

Pénibilité, RPS : où se dirige-t-on ?

Si nous avons réussi à élaborer des accords d'entreprise sur de nombreux sujets permettant ainsi aux salariés de bénéficier de nouvelles garanties ou avantages sociaux, certains thèmes tardent à se concrétiser par un accord, si bien que l'on pourrait se demander si l'intention de la direction ne serait pas de s'en passer. Il en est ainsi pour **la pénibilité** pour laquelle la direction se satisferait sans doute de la stricte application de loi, réduisant ainsi considérablement toutes les possibilités de départs anticipés en compensation des conditions de travail difficiles subies dans une carrière. La CFDT attend davantage du groupe de travail et l'a déjà fait savoir aux différents participants.

Concernant les **Risques Psycho-Sociaux (RPS)**, là encore la situation mérite d'être éclaircie sur les intentions de la direction à qui la CFDT a dû rappeler les engagements pris dans l'accord de méthode pour que chaque site fasse l'objet de diagnostics avant de lancer les actions correctives. Dans l'attente d'une prochaine date de réunion de négociation, la CFDT demande à la direction du groupe de clarifier la procédure de déploiement dans tous les sites et de poursuite de la démarche.

Un calendrier qui s'annonce chargé !

Avec l'ensemble des points à négocier et les différentes réunions de CCE dont celle de l'expertise des comptes prévue fin septembre, en tenant compte des élections professionnelles de décembre, les élus et représentants des salariés ont du «pain sur la planche». La CFDT et toutes ses équipes, au retour de ces congés d'été, entendent bien remplir leur rôle et porter vos revendications. Vous pouvez compter sur les hommes et les femmes qui vous représentent !